

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) est un lieu ouvert à tous, dans lequel l'épanouissement et le bien-être de chacun sera l'une des priorités.

Cet ALSH fonctionne **tous les mercredis de 7h30 à 17h30 hors vacances scolaires**, sous le regard vigilant d'animateurs diplômés et de bénévoles motivés. Situé dans l'enceinte de l'école, 17 Rue des Aires, l'ALSH est ouvert aux enfants âgés de 3 à 11 ans qui habitent Mirabeau ou une commune voisine.

Quatre choix d'inscription vous sont proposés :

- De 7h30 à 12h00 Matinée sans prise de repas
- De 7h30 à 13h30 Matinée avec repas inclus
- De 13h30 à 17h30 Après-midi
- De 7h30 à 17h30 Journée avec repas inclus

Les arrivées se font entre 7h30 et 8h30 le matin, et de 13h20 à 13h30 l'après-midi (au-delà de ces horaires, pour des raisons d'organisation et de sécurité, les enfants ne pourront pas participer à l'ALSH).

Le midi, les départs se feront de 11h50 à 12h00 pour les enfants qui ne prendront pas leur repas.

Le soir, les départs se feront entre 16h30 et 17h30.

Activités proposées :

- Ateliers créatifs et manuels
- Ateliers jeux de société
- Ateliers « Nature et Sensibilisation au vivant » (découverte du jardinage, des insectes...)
- Ateliers de lecture et de production d'écrits
- Jeux collectifs coopératifs
- Ateliers motricité (éveil corporel et danse)
- Ateliers libres, temps récréatifs



Tarification

Une tarification en fonction des Quotients Familiaux Caf (QF) ou avis d'imposition, est proposée pour les temps périscolaires.

Commune de Mirabeau :

	Coefficient < à 800	Coefficient > à 800
Journée	12€	13€50
Matinée sans repas	5€	6€25
Matinée avec repas	8€50	10€
Après-midi	5€	6€25

Communes extérieures :

	Coefficient < à 800	Coefficient > à 800
Journée	14€40	16€20
Matinée sans repas	6€	7€50
Matinée avec repas	10€20	12€
Après-midi	6€	7€50

Les inscriptions

Pour les enfants scolarisés à Mirabeau :

Afin de faciliter vos démarches administratives, le dossier « mairie » à remplir pour vos enfants lors de la rentrée sera utilisé. La démarche pour valider vos réservations ALSH est identique à celle de la cantine via la plateforme ARG Famille. Toutes inscriptions, ou modifications doivent être faites dans un délai de 72 heures.

Pour les enfants des communes extérieures ou non-scolarisés à Mirabeau :

Un dossier d'inscription doit être constitué. Merci de nous communiquer les pièces suivantes afin que nous vous donnions un code d'accès à la plateforme de réservations :

- **Attestation d'assurance scolaire, extra-scolaire, responsabilité civile et individuelle**
- **Attestation de quotient familial CAF ou dernier Avis d'Imposition**
- **Attestation de droits Sécurité Sociale**
- **Copie du carnet de vaccinations**
- **Fiche sanitaire de liaison**
- **Autorisation de sortie avec un tiers**
- **Autorisation de droit à l'image**

Tél. de l'école : 04.90.77.02.81 - Tél. de la mairie : 04.90.77.00.04
Tél. pour les urgences uniquement : **07.86.06.62.53** (en dehors des heures d'ouverture de la mairie)